Note détaillée

Le regard des Français sur les propositions de la CGT pour l'emploi

Sondage *Harris Interactive* pour la CGT

Enquête réalisée par téléphone du 20 au 25 septembre 2012. Echantillon de 1000 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

_

A la demande de la CGT, dans un contexte de progression continue du chômage en France et de conférence sociale réunissant syndicats de salariés et patronaux, Harris Interactive a interrogé les Français sur les propositions émises par ce syndicat pour **réduire le chômage et améliorer la situation des salariés**. Cette enquête visait à cerner les représentations des Français concernant des propositions spécifiques de la CGT, et n'avait pas vocation à appréhender l'ensemble des pistes de réformes évoquées dans le débat public sur cette thématique de l'emploi.

Quels sont les principaux enseignements de cette étude ?

- Invités à répondre à différentes propositions, les Français structurent leurs réponses autour de la justice et de l'égalité.

- En effet pour défendre l'emploi, les Français considèrent comme très largement bénéfique d'investir dans la recherche et la formation (95% considèrent qu'il s'agirait d'une bonne chose), mais également de conditionner l'octroi des aides publiques (91%) et d'interdire les licenciements « boursiers » (73%).

- Pour améliorer la situation des salariés, les Français jugent positivement des propositions visant à faire évoluer l'assiette de financement de la protection sociale en y intégrant les revenus du capital (81%), ou à soumettre les entreprises à davantage de contraintes – notamment en augmentant les cotisations patronales pour les emplois précaires (64% « bonne chose ») –, se montrant majoritairement hostiles à une forme de flexibilisation du travail.

©2012 Harris Interactive SAS. Tous droits réservés.

Dans le détail :

La lutte contre le chômage passe d'abord par la formation selon les Français, mais aussi par le conditionnement des aides aux entreprises et l'interdiction des licenciements boursiers

Les Français estiment massivement que, pour lutter contre le chômage et créer des emplois, cela serait une bonne chose « d'**investir davantage dans la recherche et dans la formation des salariés »** (95%, dont 59% très bonne chose). Le fait de **conditionner les aides accordées aux entreprises à la création d'emplois** apparaît également comme une solution assez consensuelle (91%, dont 53%). **L'interdiction de procéder à des « licenciements dans les entreprises qui réalisent des bénéfices »** recueille également l'assentiment d'une large majorité de Français pour réduire le chômage (73%, dont 52%), bien qu'un quart de la population s'oppose à cette proposition. Près des deux-tiers des sympathisants d'Extrême-Droite et de Droite acquiescent à cette idée.

A l'inverse, le fait de **flexibiliser les contrats de travail**, en permettant aux employeurs d'embaucher mais aussi de licencier plus facilement, suscite le rejet de 61% des Français (dont 34% qui y verraient une très mauvaise chose).

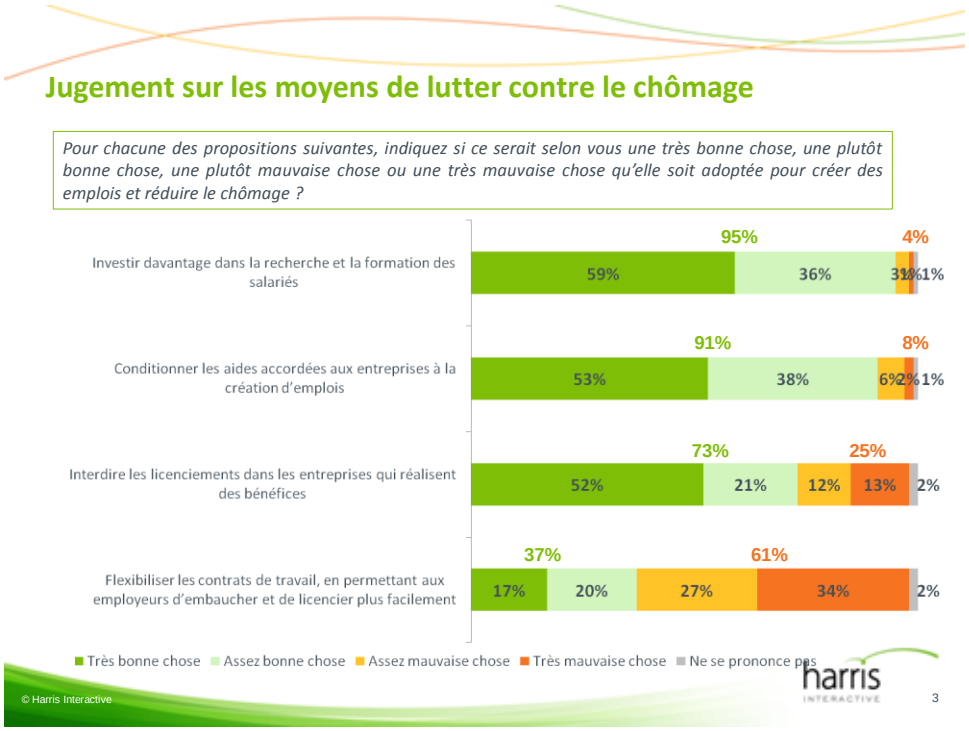

Dans le détail, notons que les **salariés** donnent des **réponses assez proches de celles des Français**, les salariés du privé adhérant un peu plus que ceux du public au fait de flexibiliser les contrats de travail (37% contre 29%) tandis que les salariés du public voient d'un meilleur œil l'investissement dans la recherche et la formation (97% contre 94%). On observe assez peu de différences selon la catégorie sociale ou politique du répondant.

L'amélioration de la situation des salariés découlerait de l'amélioration de la protection sociale selon les Français

Pour améliorer la situation des salariés, neuf Français sur dix estiment que cela serait une bonne chose de **conditionner l'attribution des aides publiques à la création d'emplois et à la dynamique salariale** (dont 46% une très bonne chose), solution également privilégiée pour favoriser l'emploi. 81% approuvent l'idée de **faire contribuer financièrement les revenus du capital au financement de la protection sociale** (dont 45% tout à fait) quand 79% pensent qu'il serait bénéfique de **donner le droit aux comités d'entreprise de faire suspendre des licenciements afin de permettre l'examen de propositions alternatives** (dont 43% tout à fait).

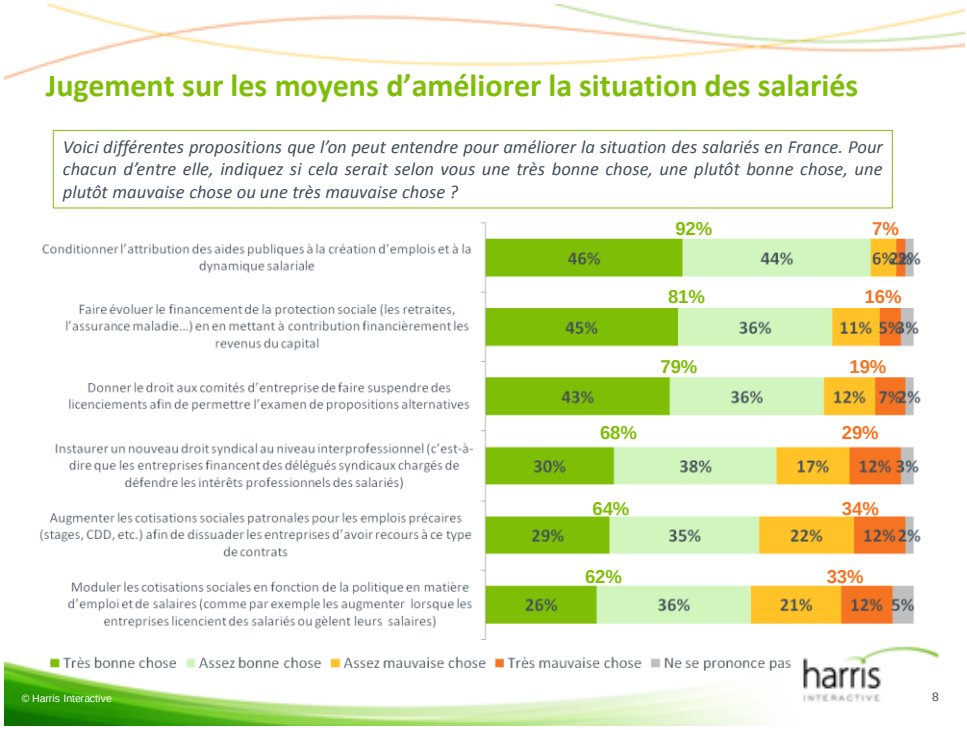

68% considèrent que cela serait une bonne chose d'**instaurer un nouveau droit syndical au niveau interprofessionnel**, c'est-à-dire que les entreprises financent des délégués syndicaux chargés de défendre les intérêts professionnels des salariés (dont 30% une très bonne chose), 64% d'**augmenter les cotisations sociales patronales pour les emplois précaires afin de dissuader les entreprises d'y avoir recours** (dont 29% une très bonne chose) et 62% de **moduler les cotisations sociales en fonction de la politique en matière d'emploi et de salaires**, comme par exemple les augmenter lorsque les entreprises licencient des salariés ou gèlent leurs salaires (dont 26% une très bonne chose).

Ainsi, **ces résultats confirment le refus d'une trop forte flexibilisation de l'emploi tandis que les Français soutiennent le conditionnement des aides publiques aux « bons » comportements des entreprises et défendent le modèle social français**, à travers la protection sociale et les services publics, comme outil au service de la vie des salariés. Sur ces points, salariés du privé et salariés du public se retrouvent, même si des différences de niveau se font jour, les seconds étant un peu plus favorables à l'ensemble de ces solutions et particulièrement aux conditionnements des aides publiques ainsi qu'à la modularité des cotisations patronales. Politiquement, les sympathisants de Gauche et les personnes proches d'un syndicat, *a fortiori* de la CGT, soutiennent davantage ces différentes propositions, même si toutes sont également jugées positivement à Droite de l'échiquier politique et par les personnes ne déclarant aucune sympathie partisane ou syndicale.

-

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6ème rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe – 39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

Jean-Daniel Lévy –Directeur du Département Opinion & Corporate - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr